

Quel développement pour l'aquaculture marine en Océanie ?

Principaux messages

- Nous devons balayer le mythe selon lequel l'aquaculture marine serait une panacée à promouvoir à tout prix. C'est une activité exigeante, souvent risquée, qu'il faut mettre en balance avec d'autres solutions de développement.
- Avant de créer une nouvelle entreprise d'aquaculture marine, il convient d'étudier de manière exhaustive le marché pour les produits envisagés et les coûts attendus de production.
- Le fait de reconnaître et de mettre à profit la participation du secteur privé dans l'aquaculture marine augmente sensiblement les chances de réussite des projets aquacoles.

Contexte

Dans les États et Territoires insulaires océaniques, l'aquaculture marine, centrée sur les huîtres perlières et la crevette, rapporte chaque année quelque 75 millions d'euros (valeur totale estimée des produits). Globalement, la valeur de la production n'a guère augmenté en dix ans ; elle est même en net recul depuis 2009, en raison de la baisse du cours des perles.

Dans la région, le développement de l'aquaculture marine se fait par tâtonnements. Ainsi, de nombreux projets, portés par de grands espoirs et de grandes ambitions, ont été abandonnés après seulement quelques années.

La plupart de ces échecs trouvent leur origine dans l'insuffisance de la planification. L'enseignement à retenir est le suivant : aucun projet d'aquaculture marine ne devrait voir le jour avant qu'une étude de marché exhaustive et réaliste n'ait été effectuée et qu'une estimation réaliste des coûts de production, de distribution et de commercialisation n'ait été faite.

En Océanie, la plupart des projets d'aquaculture marine ne sont pas nés de l'initiative d'entreprises privées, mais de projets de développement encouragés par les services des pêches nationaux ou territoriaux, des organismes de recherche et de développement et des organisations internationales d'aide. Cela dit, il est important

que le secteur privé joue un rôle de chef de file dans la mise en place de nouveaux projets, et que ce rôle soit reconnu et promu par les pouvoirs publics dans leurs politiques nationales.

Il ne fait aucun doute que l'Océanie, par son milieu naturel, est une région propice au développement de l'aquaculture marine, d'autant que dans certains pays, quelques produits affichent un potentiel prometteur. Toutefois, avant de développer un produit aquacole, il est essentiel d'évaluer de façon rigoureuse la viabilité économique de cette démarche.

Le marché peut offrir de réelles possibilités ou constituer la principale source de difficultés. Tout projet de développement de l'aquaculture marine qui encourage à produire sans une analyse exhaustive préalable des prix, des volumes de produits échangés ou consommés, des autres sources d'approvisionnement, des préférences du marché et des produits de substitution, de la logistique, des chaînes d'approvisionnement et des rapports de force entre les acteurs du marché, relève au mieux de l'incompétence et, au pire, de l'irresponsabilité.

Ces considérations devraient figurer en tête de liste des facteurs à évaluer avant tout nouveau projet. Pourtant, dans la pratique, on en fait généralement peu de cas.





Les difficultés liées à l'aquaculture marine

Activité économique risquée, l'aquaculture marine est tributaire de nombreux aléas : coût élevé des aliments, longue durée des cycles d'élevage, concurrence sur les marchés, coût élevé des transports, et produits très consommateurs de main-d'œuvre.

La plupart des organismes marins sont très sensibles aux variations de la qualité de l'eau, de la salinité et de la température, sont vulnérables aux cyclones, et sont facilement la cible des maladies, des prédateurs et des voleurs. L'aquaculture de nombreuses espèces ne peut se faire sans un investissement et un capital d'exploitation importants.

Certains systèmes de production et les techniques d'élevage de nombreuses espèces sont très pointus et peuvent difficilement être laissés aux mains de personnel à temps partiel ou non qualifié.

Pour la plupart périssables, les produits issus de l'aquaculture marine supposent également un coût élevé de transport jusqu'aux marchés, en particulier lorsqu'ils proviennent de fermes installées dans des îles reculées. Sur les marchés mondiaux, les produits du Pacifique devront rivaliser avec des produits provenant d'autres pays, où les systèmes de production sont déjà bien établis et très performants.

Par ailleurs, certaines formes d'aquaculture intensive peuvent constituer une source grave de pollution, et, compte tenu de la fragilité des écosystèmes côtiers tropicaux, la plupart des pratiques intensives doivent être encadrées par des réglementations et des politiques de gestion visant à protéger l'environnement.

Les erreurs du passé

Les pouvoirs publics, les responsables de projets d'aide au développement et les organisations non gouvernementales ont jusqu'ici eu tendance à considérer l'aquaculture marine comme une panacée qu'il faut promouvoir. Or, l'aquaculture marine doit être considérée comme une solution parmi d'autres, qui peut fonctionner si l'endroit s'y prête et si le projet est soigneusement planifié. Il convient de mettre en balance les avantages potentiels de l'aquaculture marine avec les avantages tirés d'autres activités rémunératrices.

Il arrive souvent que des entreprises d'aquaculture marine voient le jour sans même qu'une analyse économique ait été réalisée. Avant de créer une nouvelle entreprise aquacole, il faut dans un premier temps comparer les coûts de production et le chiffre d'affaires attendu.

Jusqu'à présent, les entreprises d'aquaculture marine n'ont pas bénéficié du soutien dont elles ont besoin. En effet, l'aquaculture marine se développe au long court, de sorte que l'entreprise aquacole aura besoin d'un soutien de longue durée et d'une démarche cohérente. Le secteur privé devrait participer plus activement à la planification et à la gestion des entreprises aquacoles. En effet, ceux qui investissent leurs propres deniers ont tout intérêt, tant sur le plan financier que de l'engagement personnel, à faire marcher leur entreprise.

Dans la phase de planification, il faut tenir compte des habitudes et des préférences de travail des personnels appelés à travailler dans l'entreprise. Quelles sont leurs attentes vis-à-vis de leur travail ? Pourquoi changent-ils régulièrement d'activité ?

Il arrive aussi que des entreprises vouées à la faillite soient renflouées à coup de subventions. Cependant, une fois les aides épuisées, la probabilité que ces entreprises soient viables est très faible. Les chances de réussite d'un projet seront bien meilleures si les subventions de l'État sont complétées par une contrepartie équivalente des partenaires privés.

Une bonne gestion et un suivi rigoureux sont une condition sine qua non de la réussite et de l'intégrité d'un projet.



Comment mieux développer la filière de l'aquaculture marine durable dans le Pacifique ?

Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) peut collaborer avec les administrations nationales et mener des activités régionales pour renforcer les capacités de planification et d'évaluation de la viabilité des projets d'aquaculture marine.

Meilleure planification

Avec le concours de la CPS, les pouvoirs publics des pays océaniques doivent s'assurer que le développement de l'aquaculture marine s'inscrit dans une vraie démarche de planification, en adéquation avec la planification du développement économique national et la gestion intégrée des zones côtières. Dans ce cadre, il faut non seulement passer en revue les ressources intéressant l'aquaculture marine, les possibilités techniques et les débouchés économiques en tenant compte du contexte socioéconomique sous-jacent, mais aussi analyser de façon approfondie les rôles et les capacités des secteurs privé et public, ainsi que des organisations régionales et internationales, afin de favoriser le développement durable du secteur.

Mise en place de protocoles et de normes de qualité

Les pouvoirs publics des pays océaniques, avec le concours de la CPS, doivent déterminer dans quelle mesure il est utile et faisable de fixer des normes de qualité, des protocoles et des exigences minimales pour la validation des projets de recherche et de développement, et d'autres actions en faveur du développement.

Amélioration des études de marché

Les pouvoirs publics des pays océaniques doivent utiliser une plus grande part des crédits affectés à l'aquaculture pour effectuer plus d'études de marché, en améliorer la qualité et renforcer la capacité des acteurs locaux à réaliser eux-mêmes leurs études de marché. Les résultats des études de marché devraient être communiqués aux services publics chargés de la planification économique et des pêches, aux principaux acteurs du secteur privé et aux prestataires de formation.

Approche plus globale du développement

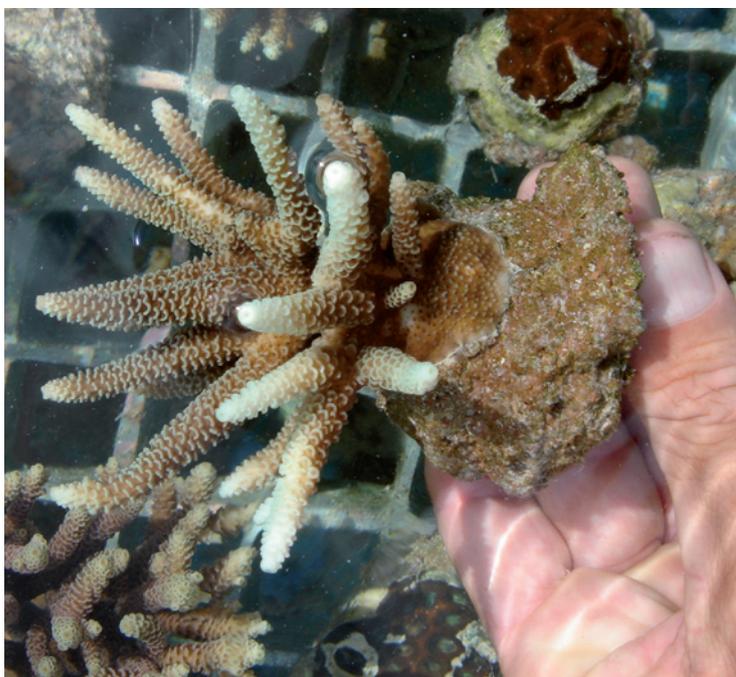
Avec le concours de la CPS, les pouvoirs publics des pays océaniques doivent examiner avec attention les modèles de développement existants, en s'inspirant des expériences de développement menées dans le monde entier dans les secteurs de la pêche, de l'agriculture, de la foresterie et des petites entreprises artisanales. En quoi ces modèles sont-ils applicables au développement de l'aquaculture marine, et ce, dans différents contextes socioéconomiques et écologiques? Quel rôle le secteur privé devrait-il jouer dans ce développement ?

Mise en place d'une stratégie régionale pour les écloseries

La CPS, les pays membres et le secteur privé sont encouragés à collaborer pour s'assurer que les aquaculteurs ont accès à des juvéniles quand ils en font la demande. Le prix des juvéniles doit être fixé à un niveau suffisant pour que la production en écloserie puisse être autofinancée. Des recherches stratégiques, axées sur le long terme, doivent être menées pour appuyer les écloseries.

Élaboration d'une stratégie et d'une politique pour la fabrication d'aliments à faible coût

La CPS et les pays membres devraient mettre au point une politique régionale visant à approvisionner les aquaculteurs en aliments à faible coût. Pour ce faire, ils devraient tenir compte des avantages et des inconvénients des différents types d'aliments, et comparer les avantages des aliments locaux et des aliments importés. Faut-il lever les droits de douane ?





Produits les plus porteurs

Il est extrêmement difficile de dépasser le cadre d'un débat très général lorsque l'on aborde les possibilités de développement de l'aquaculture marine dans le Pacifique. La perliculture est la principale filière dans la région, mais elle est actuellement en proie à des difficultés et la production pourrait s'effondrer. Il existe d'autres filières prometteuses, telles que l'algoculture, la crevetticulture, la

culture de coraux et d'éponges et l'élevage de certaines espèces de poissons. Si les conditions le permettent, ces filières pourraient prospérer, mais les possibilités de développement varient considérablement d'un pays à l'autre, et souvent même d'une région à l'autre, au sein d'un même pays.



CONTACT

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)

CPS Secrétariat général de la
Communauté du Pacifique
BP D5
98848 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Téléphone: +687 26 20 00
Télécopieur: +687 26 38 18

Antenne régionale de Suva
Private Mail Bag
Suva
Fidji
Téléphone: +679 337 0733
Télécopieur: +679 337 0021

Antenne régionale de Pohnpei
PO Box Q
Kolonias, Pohnpei, 96941 FM
États fédérés de Micronésie
Téléphone: +691 3207 523
Télécopieur: +691 3202 725

Bureau de pays - Îles Salomon
PO Box 1468
Honiara, Îles Salomon
Téléphone: +677 25543
Télécopieur: +677 25547

Courriel: spc@spc.int
Site Internet: www.spc.int